

Aboutissement d'une volonté panafricaine commune, né de cette double contingence qu'est, d'une part, la démocratisation progressive de la plupart des régimes politiques africains et, d'autre part, la libéralisation croissante des secteurs de la presse écrite et de la communication audiovisuelle, notre Réseau a été conçu dès l'origine comme un instrument continental d'intégration.

La Convention de Libreville, portant création du RIARC, dénote clairement cette volonté de concrétiser le dialogue entre les institutions africaines de régulation de la communication, quelle que soit leur langue, sur les problématiques qui leur sont communes, mais aussi d'affirmer avec force que l'Afrique est devenue une puissance audiovisuelle, avec laquelle il faut compter. Sur le plan de l'orientation générale, les objectifs de notre Réseau furent clairement définis au sein de la Convention de 1998, visant spécialement la consolidation de l'autorité technique, professionnelle et institutionnelle de ses membres, notamment par la synergie des échanges intellectuels et matériels.

Signe de l'âge de raison, moins de dix années plus tard, la Conférence de Ouagadougou connu en 2007 un intense huit-clos des Présidents, où fut examiné pour la première fois le rapport financier, ouvrant de nouvelles perspectives en matière de gouvernance financière et administrative du RIARC. Entre temps, les organes dirigeants de notre Réseau ont mandaté son Comité Technique pour se pencher sur la démarche à suivre en vue de le doter de moyens à la hauteur de ses ambitions. Réuni en Aout 2005 à Cotonou, ce Comité s'est attelé à dresser un Plan de développement, orienté autour des trois axes principaux que sont la consolidation du Réseau, le développement d'une meilleure connaissance mutuelle et le lancement d'actions en faveur des institutions membres.

Convertis en objectifs spécifiques, puis détaillés en résultats à atteindre, la plupart de ces projets ont été soit largement initiés soit partiellement réalisés, au regard des chronogrammes d'exécution des plans d'actions pour les bienniums 2005-2007 et 2007-2009. L'état de mise en œuvre et de suivi de ce plan ont jusqu'à présent fait l'objet d'un audit financier, examiné à Ouagadougou en 2007. Aujourd'hui, à Marrakech, il s'agira pour la cinquième CIRCAF d'en étudier les réalisations sur le plan organisationnel, afin de consolider le développement harmonieux de notre Réseau, pour lui permettre de jouer pleinement sa partition dans la complexe symphonie de l'intégration régionale.

Par ailleurs, cet événement devra aussi permettre à notre Réseau d'illustrer concrètement sa capacité à être un cadre d'échange efficient entre ses membres, notamment lors des trois sessions de travail prévues à cet effet, qui seront dédiées aux « approches régionales visant à l'harmonisation des législations, des procédures et des réglementations organisant les médias et la communication en Afrique » ainsi qu'à la « problématique de la régulation des médias transfrontaliers face à la limitation territoriale des compétences des instances de régulation des médias » d'une part, à la « protection de l'enfance et des publics vulnérables » d'autre part, et enfin à la « place de la diffusion hertzienne terrestre numérique ».

La Réunion des Présidents traitera quant à elle de questions importantes relatives à la vie du Réseau, tel que l'audit organisationnel, juste avant la nomination de la Vice-présidence et la passation de flambeau à la nouvelle Présidence.

II. PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

As a result of a joint African will, born from a double contingency which is, on the one hand, the graduated democratization of the majority of African political regimes and, on the other hand, the increasing liberalization of the press and the audiovisual communication sectors, our Network was envisioned from the beginning as a continental integration tool.

The Libreville Convention, bearing creation of ACNAT, embodies concretely the dialogue between African communication regulatory institutions, whatever their language, on common issues. Besides, it establishes that Africa has become an audiovisual pole to be taken into account. As far as its general orientation is concerned, our Network's objectives were clearly defined by the Convention of 1998, aiming in particular at the consolidation of the technical, professional and institutional authority of its members, specifically through the synergy of intellectual and material exchanges.

Less than ten years later, and as a sign of the Network's maturity, the Ouagadougou Conference in 2007 witnessed an intense Presidents' meeting where, for the first time, the financial statement was examined, opening new prospects for ACNAT's financial and administrative governance. Meanwhile, the leading bodies of our Network put its Technical Committee in charge of looking into the measures likely to endow it with means up to its aspirations. Meeting on August 2005 in Cotonou, this Committee launched a Development Plan, axed on three major steps that are the Network's consolidation, the development of a better mutual knowledge and the implementation of actions in favour of member institutions.

Converted into specific objectives, then detailed in results to achieve, the majority of these projects were either largely initiated or partially realized, in comparison with the execution chronograms of the action plans for the biennium 2005-2007 and 2007-2009. The implementation state and follow-up of this Plan were subjected to a financial audit, examined in Ouagadougou in 2007. Today, in Marrakesh, for the fifth CACRA, it is necessary to study its achievements at the organizational level, in order to strengthen the harmonious development of our Network, enabling it to fully play its partition in the complex symphony of regional integration.

In addition, this event will make it possible for our Network to show concretely its capacity as a framework of efficient exchange between its members, particularly during the three work sessions devoted to this purpose, thus dedicated to *"Regional approaches aiming at harmonizing legislations, procedures and regulations organizing media and communication in Africa"*, to *"Child and vulnerable audience welfare"*, and finally to the *"Place of Hertzian land- broadcasting/ digital TV"*.

The Meeting of the Presidents, for its part, will deal with issues relating to the Network's life, such as the organizational audit, right before the nomination of the Vice-presidency and the installation of the new Presidency.

II. EVENT'S PRESENTATION